

Lexique

Appareil/appareillage : façon dont sont disposées les pierres d'une maçonnerie.

Arc de décharge : assemblage de pierres en forme de demi-cintre ou de triangle qui permet de répartir sur les extrémités la charge supportée par la partie inférieure d'un linteau.

Arêtier : se dit des tuiles qui recouvrent l'arête ou les arêtes du toit.

Assise : rang de pierres de même hauteur disposées horizontalement.

Baie : terme général qui désigne une ouverture dans un mur, une porte ou fenêtre.

Boutisse : pierre ou brique dont la plus grande dimension est perpendiculaire au parement et dont l'un des bouts est en parement.

Boutisse parpainge : pierre plus grande que les moellons disposée dans la largeur du mur et dont les deux bouts sont visibles en parement.

Cayrou : terme qui désigne une brique rectangulaire utilisée depuis le XVème siècle. Ses dimensions sont généralement de 22x44x5 cm.

Calade : technique de revêtement d'un sol qui consiste à caler entre eux des galets ou des pierres posées en délit et sur la tranche pour constituer un dallage.

Chaîne d'angle, ou besace d'angle : rang de matériaux distinct du reste de la maçonnerie dont les éléments sont liés d'une assise sur l'autre et qui renforce la liaison au niveau de l'angle formé par deux pans de mur.

Chevrons : pièces de bois fixées sur les pannes sur lesquelles sont clouées les liteaux ou les voliges.

Courant/couvrant : selon sa position sur le toit, la tuile change d'appellation : canal ou courant lorsqu'elle est posée au-dessous, face concave vers le ciel et grande largeur vers le faitage, chapeau ou couvrant lorsqu'elle est posée au-dessus, face convexe vers le ciel et grande largeur tournée vers l'égout.

Egout : rangée de tuiles formant une saillie hors du toit.

Enduit (à la chaux) : mortier qui recouvre les maçonneries apparentes.

Ergot : désigne une saillie laissée au dos de certaines tuiles plates pour permettre leur pose sur lattes.

Faitage : ligne horizontale au sommet du toit.

Fouiture : espace intermédiaire rempli de pierre entre deux parements.

Fruit : inclinaison donnée à un mur par rapport à la verticale.

Génoise : corniche maçonnée constituée de tuiles rondes comportant généralement de 1 à 5 rangs.

Harpe : pierre qui dans une chaîne d'angle est plus large que celles de dessus et de dessous.

Jambages : désigne les deux assises de pierre ou de maçonnerie qui soutiennent le linteau d'une fenêtre ou d'une porte.

Linteau : pièce horizontale de pierre ou de bois qui repose sur les jambages d'une baie et soutient la maçonnerie.

Moellon : pierre à bâtir aisément manipulable, brute (de forme quelconque), ébauchée (sommairement taillé avec 4 arêtes de parement d'équerre) ou équarrie.

Mortier à bâtir (de terre, de chaux) : mélange de chaux (liant), d'eau et de sable ou d'argile (agrégats) utilisé pour lier les maçonneries.

Opus incertum : assemblage apparent de moellons de formes irrégulières et aux arêtes vives; les faces latérales sont sommairement dressées. Les joints ont cependant une épaisseur constante.

Opus spicatum : appareil assisé formé de pierres posées de chant et en oblique, de sorte que d'une assise sur l'autre l'orientation des joints forme un épi.

Panneresse : pierre placée dans la maçonnerie avec sa longueur visible en parement.

Parement : face visible d'un mur, d'une maçonnerie.

Parefeuille : brique pleine rectangulaire en terre cuite.

Plain carré (tuile de) : tuile de rang sur la surface plane et rectangulaire du toit. Elle constitue l'essentiel de la couverture du toit.

Rampant : ce terme désigne la longueur d'un versant de toiture.

Rive : bordure latérale d'un toit.

Tortugada : tuile vernissée catalane de couleur verte. Elle est utilisée comme chéneau.

Volige : planche de bois fixée à la charpente qui sert de support de couverture.

Quelques adresses utiles :

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E.)

11, rue du bastion Saint-Dominique - 66 000 Perpignan
04 68 34 12 37

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

7, boulevard du Conflent - 66 000 Perpignan
04 68 35 88 00

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.)

10, rue Edmond Bartissol - 66 000 Perpignan
04 68 34 51 93

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

119, Avenue Jacques Cartier - 34965 Montpellier Cedex 2
04 67 99 89 79

Espace Info-Energie, Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Pôle Environnement
32, rue du Maréchal Foch - 66000 Perpignan
04 68 85 82 18

Pays Pyrénées Méditerranée

2, rue Jean Amade

b.p.121

66401 Ceret Cedex

04 68 87 43 24

www.payspyreneesmediterranee.org



Conception : Mnémosyne • Création : www.christiangay.net



La Côte Vermeille

Bâtir Rénover Réhabiliter - Les Albères - Côte Vermeille



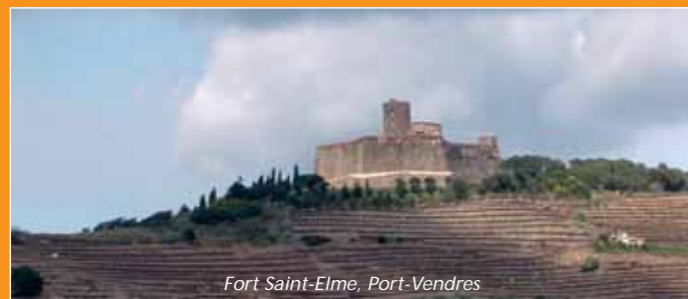
La Côte Vermeille

Bâtir Rénover Réhabiliter - Les Albères - Côte Vermeille

Jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, les habitants de la côte se sont tenus à distance du bord de mer.

A l'exception de Collioure protégée derrière ses murailles, seul véritable port hérité des rois de Majorque, l'habitat s'est maintenu et développé à distance du rivage : sur les hauteurs du Puig-del-mas à Banyuls-sur-Mer, dans les hameaux du Rimbau au-dessus de Collioure ou de Cosprons derrière la crête de Port-Vendres.

La création de la Caserne du fer à cheval à Port-Vendres et le projet immobilier, qui à l'initiative de Louis XVI, débute partir de 1773 marque un tournant et, si l'on veut, le début de l'urbanisation de la côte catalane.



Fort Saint-Elme, Port-Vendres

Port-Vendres et l'aménagement du port, premier projet immobilier de la modernité

A la fin du XVIII^{ème} siècle, Port-Vendres n'est qu'un petit village enclavé dépendant de sa puissante voisine Collioure, lorsque Louis XVI charge le comte de Mailly de la construction d'un ensemble architectural à sa gloire, une caserne et des entrepôts. Les plans originaux de l'architecte Charles de Wailly et des ingénieurs en charge du projet n'ont été mis en œuvre que partiellement, puisque ceux-ci envisageaient la construction de tout un ensemble urbain. L'aménagement du fond de la rade constitue cependant le premier projet immobilier de l'époque moderne de la côte catalane.

Outre les vestiges de l'aménagement de la place, l'obélisque monumental qui la couronne et les ruines de la caserne, le projet traduit une volonté d'un aménagement urbain rationalisé avec des lots à bâtir géométriques et clairement ordonnancés. Ainsi, par un effet de symétrie, l'ensemble de l'obélisque en forme de fer à cheval est le centre de deux axes délibérément mis en valeur le long desquels les constructions se sont développées. De nos jours, les marques les plus notables de cet effort d'aménagement sont surtout visibles rue de l'église avec l'alignement caractéristique des façades des maisons en surplomb du quai auquel répond en vis-à-vis la mairie et les maisons mitoyennes. A l'Est de l'ensemble de l'obélisque, le quartier des anciens magasins et entrepôts a conservé l'ordonnancement régulier des rues qui délimitent des îlots géométriques, indifférents aux contraintes de la topographie du lieu.

Tourisme et villégiature. Les villas du Racou et maisons bourgeoises d'Argelès-plage.

L'autre fait marquant qui va modeler l'habitat côtier est le développement du tourisme. La mode des bains de mer apportée en France sous la Restauration atteint les rives du golfe du Lion au milieu du XIX^{ème} siècle. Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, les « stations » du littoral accueillent surtout des touristes de proximité qui cohabitent les fins de semaine avec des pêcheurs installés dans des cabanes en bois.

À Argelès-sur-Mer, la première plantation de pinède remonte à l'année 1860 et le premier lotissement communal voit le jour en 1893. La côte demeure cependant peu fréquentée jusqu'aux années 20-30 (en 1924 on installe les premières cabines en bois sur la plage du bois des pins). L'année 1936 et les congés payés voient se développer un tourisme familial qui se concentre alors à Argelès-sur-Mer autour du Racou « le recoin », point de jonction de la côte rocheuse et de la côte sablonneuse, tandis que plus au Nord à Argelès-plage apparaissent quelques maisons bourgeoises dans le style de l'époque. C'est à cette époque que se développe l'urbanisation avec en 1930 75 ha supplémentaires aménagés au Nord du bois des pins et la construction de l'hôtel Xatard (actuel hôtel Plage des pins). Les premiers « baraquiers » du Racou arrivent dans les années 20. Ce sont à l'origine des enseignants et des maraîchers, puis viennent des ouvriers ou des employés avec en général plusieurs enfants désireux de profiter des bains de mer et du soleil. Ces habitations ne bénéficient à l'origine que d'un confort tout relatif à l'instar des anciennes cabanes de pêcheurs. Après la Seconde Guerre mondiale, des maisons de type petites villas sont construites au Racou, à même le sable, face à la mer et remplacent les anciennes cabanes. Elles s'ordonnent initialement selon un plan régulier aux rues perpendiculaires sur trois rangées. Le Racou compte aujourd'hui près de quatre-vingts maisons.



Maison années 30, Argelès-sur-Mer



Les villas du Racou, Argelès-sur-Mer

L'hôtel « Transatlantique » de Cerbère : un exemple original d'architecture de l'entre-deux-guerres.

L'hôtel Belvédère du Rayon Vert de Cerbère a été construit entre 1928 à 1932 par l'architecte perpignanais Léon Baillet. Le maître d'ouvrage, Jean de Léon par ailleurs gérant du buffet de la gare de Cerbère, a souhaité capter la riche clientèle des voyageurs en transit, contrainte l'espace d'une nuit par les formalités douanières à séjourné à Cerbère.

L'hôtel qui s'élève sur quatre niveaux est entièrement réalisé en béton armé, matériau en vogue dans les années 20. Il est bâti sur une parcelle triangulaire très étroite entre la mer et la voie ferrée. L'architecture « transatlantique » s'inscrit dans l'air du temps de l'époque : forme de navire du bâtiment, coursières aux extrémités arrondies, décoration intérieure, tout est fait pour recréer l'ambiance d'un bateau de croisière. L'hôtel semble un paquebot émergé, échoué sur un promontoire. Au rez-de-chaussée se trouve le garage-station service, à l'étage un restaurant, ses salles de bal et de cinéma ; sur le toit, un court de tennis a même été aménagé.